



Luxembourg, 15 mars 2016

Direction des finances communales

Réf. : IF/2015/C034/KP

**Concerne :** Ville d'Esch-sur-Alzette  
**Objet :** Rôle supplétif de l'impôt foncier 2015

---

Vu et rendu exécutoire à la somme de trois cent soixante et onze euros (371,00€).

Pour le Ministre de l'Intérieur,  
Le Conseiller de direction,

  
Secrétariat  
22.03.2016 P.B.

  
Clara Muller